



## REGLEMENT DU CONCOURS PEF SAISON 2019/2020

*Le Fédération Tahitienne de Football organise un concours permettant de valoriser les actions du Programme Educatif Fédéral qui ont été réalisées par les clubs.*

*Chaque club voulant participer à ce concours doit adhérer au Programme Educatif Fédéral puis devra formaliser une ou plusieurs fiches actions et les envoyer par mail à l'adresse suivante :*

**[jerome.beaulande@ftf.pf](mailto:jerome.beaulande@ftf.pf)**

Les 3 clubs lauréats se verront remettre une dotation matérielle.

### **QU'EST-CE QU'UNE FICHE ACTION ?**

- ✓ Une fiche action sert à formaliser une action sur l'un des thèmes du P.E.F.
- ✓ Pour se procurer ces fiches, il suffit de se rendre sur le site <https://www.ftf.pf>

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- ✓ Etre engagé dans le P.E.F
- ✓ Remplir une fiche action avec précision et lisibilité. L'action doit avoir été réalisée durant la période citée ci-dessous.
- ✓ Joindre avec votre fiche action une (ou plusieurs) photos ou vidéo(s) de votre action.
- ✓ Toutes les catégories jeunes (Garçon et Féminine), de U7 à U19 peuvent ainsi participer à ce concours.

### **DATES**

Actions à réaliser et à nous retourner **entre le 1<sup>er</sup> décembre 2019 et le 31 mai 2020.**

Les 3 clubs Lauréats seront récompensés en juin 2020.